

Il est recommandable d'interdire le chemin de
Malagots au départ du D103.

Il est évident que l'interdiction obligatoire pour protéger
la faune sauvage de nature à dérange les
oiseaux en premier lieu et certainement pour d'autres
animaux.

M. HENRI CLEVEL, dt à Baladou (46600), Président de
l'ASA (association Syndicale Autonome).

Il s'agit d'un rejet d'eau brute, jetté dans la rivière
Dordogne, et rejeté aux utilisateurs rejettant sur 7 communes.
Ce sera à l'assèchage des cultures locales (maïs, blé, etc...
principalement), et à d'autres usages : lutte anti-incendie par
l'autoroute (ASF), et pour 7 communes, la commandite de
communes couvrant la zone industrielle de Semillac -
L'énergie pour mettre le rejet en prévision est l'électricité.
L'électricité a augmenté; et le coût a été multiplié par 2
depuis 2022.

Notre objectif en intégrant le parc Agrivoltige, est de
pouvoir vendre l'électricité produite par les panneaux,
dans le but d'alléger notre facture d'électricité; et
donc de baisser le montant de cotisation des adhérents.
D'après nos calculs, la cotisation des adhérents devrait
baisser de plus de 50%; aujourd'hui.

Je suis donc favorable à ce projet pour lequel nous
es associés à faire baisser le coût de l'eau, c'est aussi
partager à perpétuer l'agriculture et le territoire.

M. CHABON Dominique dt à Bachayelle Barre -
je suis propriétaire d'une partie des parcelles sur lesquelles
sera installée la centrale agrivoltige. Je suis tout
à fait favorable à cette centrale, que nous avons sollicité.